

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS

Séance du 27 juin 2012 – 19h30

Etait absente : Claire MOURABY

1/ Urbanisme

Présentation des déclarations préalables de travaux :

- DP 383901220007, déposée le 26/06, de M. BAUDEMONT Michel, chemin des Trappes, pour un pool house 5x4m
- DP 383901220008, déposée le 26/06, BAUDEMONT Michel, chemin des Trappes, abri à camping / Avis favorable de ces 2 dossiers sous réserve que les tuiles de ces constructions soient identiques à celles de la toiture principale.

Présentation du Permis d'Aménager PA 38390122007, déposé le 21/06, de M. ODEYER Eric, pour un lotissement 3 lots, parcelle de 1879m², rue de l'école : implantation du chemin d'accès en zone agricole pour plus de sécurité.

2/ Délibération contre l'extraction du gaz de schiste

Considérant que l'exploitation du gaz de schiste peut entraîner des nuisances diverses (pollution de l'environnement et en particulier celle de l'eau des sources, trafic routier, nuisances sonores, etc...),

le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Exige l'arrêt des démarches de prospection et d'exploitation des gaz et huiles de schistes sur la région et notamment sur la zone dite de Montfalcon ;
- Demande l'annulation de tous les arrêtés ministériels accordant des permis exclusifs de recherche ;
- S'oppose totalement à la prospection de mines d'hydrocarbure liquide ou gazeux et à leur exploitation.

3/ Projet WIFI sur les zones blanches

Le Conseil doit délibérer avant fin juin 2012 pour accepter ou refuser l'installation du réseau Wifi sur les zones blanches de Saint-Gervais, projet est piloté et pris en charge par le Conseil Général de l'Isère. Après délibération, le conseil municipal, refuse de se prononcer, il ne dispose pas suffisamment d'éléments, à ce jour, pour prendre la bonne décision. Il souhaite plus d'information du Conseil général sur cette opération.

4/ Convention de participation financière au centre médico-scolaire de Saint-Marcellin

Mme le Maire présente la convention reçue en Mairie le 11 juin.

La Commune de Saint-Marcellin est autorisée à solliciter une participation financière aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire auprès des communes dont sont originaires les enfants qui y sont inscrits. Pour Saint-Gervais la participation pour l'année scolaire 2011/2012 correspond à : 78 élèves x 0.54€ soit 42.12€

Après délibération, le conseil municipal, autorise le Maire à signer la convention.

5/Association des Etablissements Publics Fonciers Locaux

Madame le Maire présente le dispositif EPFL pour information. Sa mission : « une action foncière au service des projets des collectivités et des territoires » ; « une ingénierie technique, financière et juridique de projets ».

6/ Assainissement au Port

Une nouvelle réunion publique devrait avoir lieu rapidement, les études ont pris du retard, Le début des travaux est annoncé pour septembre 2012. L'appel d'offre a lieu ces jours-ci.